



Jacques Viger et Joseph Mermet : naissance d'un écrivain (1814-1828)

Jacques Viger and Joseph Mermet: the dawn of a writer (1814-1828)

Bernard Andrès

Number 64, 2010

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/045792ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/045792ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Article abstract

During the American invasion of 1812, Jacques Viger (1787-1858) began corresponding with the Frenchman, Joseph David Mermet (c1775-c1849), an officer in the Watteville regiment that came to the assistance of Canada. Mermet was a writer in vogue at this time due to his patriotic poetry. The study of this correspondence and its dissemination reveals the world of Lower Canadian men of letters discussing both cultural and political events of the period. It also reveals the beginnings of a solid friendship between two men who shared the same literary tastes and for whom the moral standards of the day led to the self-censorship of their writings. One surmises a kind of dissoluteness. But this is also the story of an aborted career: instead of accepting the distinctions the Canadians would have reserved for him, Mermet chose to return to France under the Restoration an embittered man as recently discovered correspondence shows. The corpus for this study is taken from "La Saberdache" by Jacques Viger, the initiator of one of Lower Canada's first literary networks.

Cite this article

Andrès, B. (2010). Jacques Viger et Joseph Mermet : naissance d'un écrivain (1814-1828). *Les Cahiers des dix*, (64), 209–244. <https://doi.org/10.7202/045792ar>

Jacques Viger et Joseph Mermet : naissance d'un écrivain (1814-1828)

PAR BERNARD ANDRÈS

De Jacques Viger (1787-1858), animateur d'un des premiers réseaux lettrés du Bas-Canada, nous n'aborderons ici que les premières années d'une longue carrière qui le conduira vers l'histoire, la sociologie, l'archivistique, l'administration municipale, l'urbanisme, l'armée, les Belles-Lettres et les Beaux-Arts, la linguistique et la toponymie, la géographie, l'archéologie, la statistique et la vie associative¹. Formé chez les sulpiciens de Montréal, il tâte à 21 ans du journalisme politique dans le *Canadien* (1808-1809). Publiée de façon posthume, sa *Néologie canadienne ou Dictionnaire des mots créés en Canada* [...]

-
1. Je donne plus de détails sur la carrière de Viger et la façon dont il contribua, par ses archives, à l'émergence d'un savoir historique au Canada dans « L'archéologue des lettres québécoises : Jacques Viger et son réseau (1787-1858) », communication au colloque « L'Histoire littéraire au Québec », Université de la Sorbonne, Paris, 12-13 janvier 2010. Actes à paraître en 2011 dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France*. La présente étude se rattache à un projet appuyé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada : « Le réseau intellectuel de Jacques Viger (1787-1858) : auteur, animateur et premier maire de Montréal. » Je remercie Julie Roy, Benoît Moncion, Benedikt Miklos, Nova Doyon et Dominique Plante, engagés dans une première phase de cette recherche, ainsi que Nathalie Ducharme qui m'assiste dans la phase actuelle.

(1810)² témoigne déjà de son intérêt pour la recherche. Deux ans plus tard, il donne en édition bilingue, *Relation de la mort de Louis XVI [...]*³, de Henry Essex Edgeworth de Firmont (le dernier confesseur du Roi). Durant la guerre de 1812, les États-Unis envahissent pour la deuxième fois le Canada. Viger s'engage alors dans la milice où il devient capitaine chez les Voltigeurs canadiens. Plus sensible au prestige de l'uniforme qu'à l'odeur de la poudre, le jeune homme se fait portraiturer en uniforme, avec sabre d'apparat et saberdache. Dans sa précieuse étude, Nathalie Hamel définit cette « Saberdache » comme un

...ensemble de manuscrits ainsi nommé par Viger par analogie au sac en cuir carré dans lequel les hussards allemands transportaient des dépêches de toutes sortes. Formée de quarante-trois volumes, la « Saberdache » est sans conteste l'œuvre la plus magistrale de Viger. Elle se divise en deux parties : la « Saberdache rouge » renferme trente volumes constitués entre 1840 et 1853 comprenant des transcriptions de documents historiques. Quant à la « Saberdache bleue », elle regroupe treize volumes où Jacques Viger a transcrit, entre 1839 et 1841, sa correspondance des années antérieures⁴.



« L'un de ses faibles, c'était de s'imaginer qu'il avait été héros [...] pendant la guerre de 1812, et de se faire peindre en costume de voltigeur, avec shakos, long sabre et saberdache : tunique vert foncé, toute galonnée de brandebourgs noirs. » (AMÉDÉE PAPINEAU, *Souvenirs de jeunesse. 1832-1837*, Montréal, Septentrion, 1998, p. 41).

Division de la gestion des documents et des archives, Université de Montréal. Collection Louis-François-George Baby (P0058) FG, 00379. Capitaine Jacques Viger. Gravure sur papier (16,7 X 15,2 cm), sans date, artiste inconnu.

2. [JACQUES VIGER], *Néologie canadienne ou Dictionnaire des mots créés en Canada & maintenant en vogue, - des mots dont la prononciation & l'orthographe sont différentes de la prononciation & l'orthographe françaises, quoique employés dans une acception semblable ou contraire, et des mots étrangers qui se sont glissés dans notre langue*, Édition avec étude linguistique par Suzelle Blais, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, cop.1998, [1810].
3. HENRY ESSEX EDGEWORTH DE FIRMONT, *Relation de la mort de Louis XVI, Roi de France. Publiée par Jacques Viger*, Montréal, Brown, 1812.
4. NATHALIE HAMEL, « Collectionner les "monuments du passé". La pratique antiquaire de Jacques Viger », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 59, 1-2 (été-automne 2005), p. 74.

Cette « Saberдache » de Viger a fait l'objet d'un premier inventaire par Fernand Ouellet en 1955⁵. On y compte un millier de lettres échangées avec 148 correspondants (148 lettres de Viger ; 696 à Viger). En 1813, l'expérience du combat conduit Viger à tenir un journal de ses cantonnements et une correspondance suivie avec sa femme restée au foyer. Madame Viger, veuve Lennox, est née Marguerite La Corne Saint-Luc et tient salon à Montréal. C'est la fille d'un officier canadien qui s'est illustré en Nouvelle-France, Luc Saint-Luc de La Corne, et la veuve d'un major anglais, John Lennox⁶. Par cette alliance, mais aussi par toutes celles contractées par ses parents, Jacques Viger se trouve lié aux meilleures familles du Bas-Canada, francophones comme anglophones. Avec son entourage immédiat comme avec ses plus lointains correspondants, Viger tisse un remarquable réseau épistolaire, première manifestation concrète de cette « République des Lettres canadiennes » à laquelle rêvait en 1778-1779 la *Gazette littéraire de Montréal*⁷. Nous en avons un premier aperçu dans la façon dont il diffuse les écrits de Joseph David Mermet, un compagnon d'arme d'origine française, qui sera au cœur de notre propos.

La correspondance entre Viger et Mermet dans les années 1810-1820 permet d'observer le petit monde des lettrés canadiens s'entretenant de l'actualité culturelle, mais aussi de la politique du temps. Dans la présente étude, je me suis intéressé au corpus de la « Saberдache » constitué par les lettres entre Viger et Mermet (du 14 février 1814 au 23 juin 1822). On y relève seize épîtres de Viger et vingt-et-une de Mermet, mais sont également considérées d'autres correspondances concernant Mermet à la même époque. On dispose aussi (hors

-
5. FERNAND OUELLET, « Inventaire de la Saberдache de Jacques Viger », *Rapport de l'archiviste de la Province de Québec*, Québec, Secrétariat de la Province, t. 36-37, 1955-1957, p. 33-176. Voir la présentation de la « Saberдache » dans MAURICE LEMIRE (dir.), *La vie littéraire au Québec*, t. 2, 1806-1839. *Le projet national des Canadiens*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1992, p. 303-305.
 6. Cf. PIERRE TOUSIGNANT et MADELEINE DIONNE-TOUSIGNANT, « La Corne, Luc de, dit Chaptès (Chap, Chapt) de La Corne ou La Corne Saint-Luc », *Dictionnaire biographique du Canada* en ligne (www.biographi.ca/index-f.html). Signalons la récente publication de LÉO BEAUDOIN et RENÉE BLANCHET consacrée à notre auteur : *Jacques Viger. Une biographie. Suivi des Lettres de Jacques et de Marguerite 1808-1813*, Montréal, VLB éditeur, 2009, 272 p. On trouve aussi depuis 2006 sur le site de la Ville de Montréal *Album Viger : Souvenirs canadiens* (exposition en ligne, édition numérique de *L'album Viger* et base de données ; consulté le 13 novembre 2010 : www2.ville.montreal.qc.ca/viger/content/generique/intro.shtm).
 7. Cf. *La Gazette littéraire de Montréal (1778-1779)*, Édition présentée par Nova Doyon, annotée par Jacques Cotnam, en collaboration avec Pierre Hébert, coll. « L'Archive littéraire au Québec - Série Monuments », Québec, Presses de l'Université Laval, 2010.

« Saberdache ») d'une lettre de Mermet à M^{gr} Plessis (27 mars 1820) et, pour la période située après 1828, de deux lettres. Elles nous ont été communiquées par André Cabannes, webmaître du site *La Passerelle*, que nous remercions aussi pour ses commentaires sur Mermet. Ce dernier a longtemps correspondu avec son fils aîné, Alexandre, professeur de mathématiques à Pau (nous y reviendrons).

Les lettres consignées dans la Saberdache témoignent du rôle important exercé par le jeune Viger dans un champ littéraire encore embryonnaire, en quête de reconnaissance et, surtout, en quête d'auteurs. C'est ainsi, qu'inconnu au bataillon avant son arrivée au Bas-Canada, Mermet devient en l'espace de trois ans le poète à la mode dans les salons montréalais. Si son bref séjour au Canada lui a valu quelque notoriété, c'est grâce à l'entregent de Jacques Viger, mais aussi à une conjoncture politique marquée par le conflit avec les États-Unis en 1812-1814. Les deux hommes étaient en effet impliqués dans cette drôle de guerre, l'un dans le régiment de Watteville venu prêter main-forte aux Anglais, l'autre dans les Voltigeurs canadiens. À travers les missives échangées par ces deux « compagnons d'armes » (et surtout de plume), nous verrons comment se noue une amitié et comment se forge au Bas-Canada une certaine idée du patriotisme, de la poésie et de la polémique. Nul hasard si l'*agon* marque alors l'une et l'autre, quand on sait que Mermet doit son renom à ce fameux poème encensé par Viger :

Ici les Canadiens se couvrirent de gloire ;
 Oui ! trois cents sur huit mille obtinrent la victoire.
 Leur constante union fut un rempart d'airain
 Qui repoussa les traits du fier Américain.
 (« La victoire de Châteaugay [*sic.*] », 1813)⁸.

Conflits armés, chants patriotiques et campagne épistolaire : pour bien saisir les enjeux de cette correspondance, rappelons-en les principaux antagonistes et précisons les circonstances de leurs échanges. Nous évoquerons ensuite la façon dont Joseph Mermet devint un peu malgré lui le chantre des Voltigeurs et le grand ami de Viger, mais aussi, comment il rompit avec une gloire et une aisance assurées au Bas-Canada, pour regagner une France ingrate et s'y morfondre de longues années.

8. JOSEPH MERMET, « La victoire de Châteaugay [*sic.*] », « Saberdache bleue », vol. 4, 1814, n° 3, p. 15-17. Poème retranscrit en annexe au présent article.

Lettres de guerre

Quand les deux hommes se rencontrent à Kingston durant l'été 1813, Viger s'y trouve cantonné avec les Voltigeurs : à 26 ans, il participe à la défense de cette ville stratégique où les envahisseurs américains comptaient, pour parvenir à leurs fins, séparer les deux Canadas. Venu de Sicile en renfort avec son régiment, Mermet se trouve alors lui aussi dans le Haut-Canada, accompagné de sa femme maltaise, Laurence Chetcuti, et de ses deux bambins, Alexandre et Louis⁹. Âgé d'environ 38 ans¹⁰, le lieutenant Mermet possède une réelle expérience de la guerre, mais il prise aussi la poésie dont il s'entretient avec Viger. Lieutenant de milice, ce dernier a, pour sa part, été promu capitaine chez les Voltigeurs canadiens¹¹, mais il en est à ses tout débuts militaires. Il participe à la bataille de Sackets Harbor, dans l'État de New York¹². Le témoignage qu'il livre le 12 juin 1813 sur son baptême du feu, le 29 mai précédent, ne manque ni d'humour ni de distance critique. Loin de crâner devant sa femme (et les proches à qui elle lit religieusement ses lettres), Viger lui raconte sa « naïve et minutieuse version » de la bataille. Il fait alors preuve d'une singulière modestie, mettant plutôt l'accent

-
9. L'essentiel des données sur Mermet provient de sa correspondance avec Jacques Viger, reproduite dans la « Saberdache » de ce dernier. Les rares travaux consacrés à Mermet reposent sur ce corpus épistolaire et sur les productions du poète que Viger a fait paraître dans *Le Spectateur* entre 1813 et 1815, et dont certaines seront reprises par J. HUSTON dans *Le Répertoire national ou Recueil de littérature canadienne*, Montréal, 1848, puis dans JEANNE D'ARC LORTIE (avec la coll. de PIERRE SAVARD et PAUL WYCZYNSKI), *Les textes poétiques du Canada français*, t. 2 : « 1806-1826 », Montréal, Fides, 1989. On doit la première étude sur le lieutenant-poète à CAMILLE ROY (« J.-D. Mermet », dans *Nos origines littéraires*, Québec, Imprimerie de l'Action sociale, 1909, p. 159-203). Ce travail sera encore cité dans MAURICE LEMIRE (dir.), *La vie littéraire au Québec, op. cit.*, p. 328-331.
 10. Les quelques éléments biographiques disponibles sur Mermet ne s'entendent ni sur sa date de naissance (à Lyon vers 1775) ni sur celle de son décès. Encore en 1992, *La vie littéraire au Québec* (t. 2), se basait uniquement sur la dernière lettre de Mermet (Paris, 28 mai 1828) consignée dans la « Saberdache » de Viger pour situer la mort du Lyonnais après cette date. L'association « Les Mermet d'hier et d'aujourd'hui » recense notre poète parmi « Les Mermet célèbres » et se fonde sur *l'Anthologie des poètes canadiens* de Jules Fournier, (Montréal, 1920) pour le faire mourir en 1820, « déçu, pauvre, malheureux » (notice de Jérôme Mermet, 28 décembre 2006, site consulté le 25 octobre 2010 : www.mermet.asso.fr/spip.php?article181). C'est André Cabannes qui fournit les données les plus à jour sur son site *La Passerelle* (<http://lapasserelle.com/>). Grâce à lui, nous pouvons dater d'après 1849 le décès de Joseph Mermet.
 11. Unité d'infanterie légère, les Voltigeurs canadiens sont un corps de volontaires francophones levé en 1812 par le major Charles-Michel de Salaberry. Six capitaines, dont Jacques Viger, sont sous ses ordres.
 12. Cette importante base navale américaine faisait face à Kingston et menaçait la suprématie britannique sur les Grands Lacs.

sur les prouesses des Voltigeurs. « Un déluge de boulets [...] et de balles inonde le champ de bataille, rougis ou dégoûtant du sang des braves », écrit-il, avant de se mettre lui-même plaisamment en scène :

Pour moi, novice, c'était le premier concert à la Charles XII auquel j'eusse assisté, et je puis vous dire que la nouveauté de la musique me faisait joliment ouvrir les oreilles. Les branches, les têtes d'arbres volaient dans la forêt et l'un d'eux, dans sa chute, faillit tuer le capitaine Adhémar¹³.

Ici, comme dans d'autres correspondances, le « rimeur de Kingston » (dixit Mermet) prend un malin plaisir à tourner en dérision sa participation à cette guerre qui l'éloigne du Bas-Canada :

Que j'aurais de plaisir à revoir ma patrie et les Canadiens ! car, s'il faut vous l'avouer, je me trouve ici-haut [dans le Haut-Canada] en pays étranger. Je ne puis me faire à vivre dans ces endroits : le Canada n'est qu'à Montréal et dans ses environs¹⁴.

Entendons-le bien : l'homme s'avère loyal et sincèrement convaincu de la justesse de son engagement contre l'envahisseur américain. Mais il garde un farouche quant-à-soi dans ses rapports avec certains officiers britanniques sous les ordres de qui il se bat et dont il discute sans ménagement les erreurs. Certes, le général et gouverneur George Prevost trouve grâce à ses yeux, comme à ceux des Canadiens qui le préfèrent à son prédécesseur de triste mémoire, James Henry Craig. Un certain répit s'observe alors sur la scène politique depuis le départ de ce dernier et l'arrivée de Prevost, plus conciliant ou, simplement, plus pragmatique avec les parlementaires canadiens. Importe surtout, pour le commandant en chef des armées britanniques, l'union sacrée contre l'envahisseur *yankee* et le soutien de la milice canadienne qui, bien que mal armée, compte 60 000 hommes.

La levée de cette milice n'a pas manqué de créer quelques remous dans les régions de Montréal et de La Malbaie. À l'été 1812, des réfractaires bravèrent les autorités à Lachine. Jean-Pierre Wallot a largement documenté cette émeute

13. Lettre de JACQUES VIGER à Mme J. VIGER, Montréal, du Camp des Voltigeurs, Pointe-Henri, le 12 juin 1813. Cité d'après la transcription de LÉO BEAUDOIN et RENÉE BLANCHET, dans *Jacques Viger. Une biographie. Suivi des Lettres de Jacques et de Marguerite 1808-1813*, Montréal, VLB éditeur, 2009, p. 218 (Viger fait ici allusion au jeune roi de Suède, Charles XII, qui, âgé de quinze ans, l'emportait en 1700 sur la Russie, la Pologne et le Danemark).

14. Lettre de JACQUES VIGER à Mme J. VIGER, Montréal, de Prescott, le 14 août 1813, *ibid.*, p. 226. Ce désir de regagner sa patrie s'explique aussi, on le verra, par la situation familiale de Viger.

spontanée qui « dégénéra presque en insurrection armée¹⁵ ». Elle se conclut par un procès devant la Cour du Banc du Roi de Montréal. Une quinzaine d'« agitateurs » écopent d'un an à deux ans de prison et d'amendes conséquentes requises par le juge Pierre-Louis Panet. Si, selon Jean-Pierre Wallot, « l'émeute de Lachine n'eut guère d'héritière¹⁶ », il convient de rappeler que la région de Charlevoix connut aussi ses fortes têtes un an plus tard. À Murray Bay (La Malbaie), difficile de lever des miliciens, d'après le témoignage de Pierre de Sales Laterrière, seigneur des Éboulements et récemment promu juge de paix. Dans un rapport du 29 mars 1813, il fait état du comportement frondeur d'une dizaine de sujets disant préférer mourir les armes à la main plutôt que de s'enrôler¹⁷. C'est que les officiers de milice n'obtempéraient pas volontiers aux ordres de la magistrature. Pour le vieux Laterrière, l'ironie est double. Elle vient du fait qu'il fut jadis lui-même emprisonné pour « pratiques traîtresses » durant la guerre d'Indépendance américaine et que, 20 ans plus tard, le notable qu'il est devenu a deux fils loyalement engagés dans la guerre de 1812. Marc Pascal, le cadet, est chirurgien du sixième Bataillon de la milice du Bas-Canada. Quant à l'aîné, Pierre-Jean, ne se retrouve-t-il pas chirurgien chez les Voltigeurs canadiens du lieutenant-colonel Charles-Michel d'Irumberry de Salaberry ? Ce même régiment auquel appartient Jacques Viger prendra part à dix combats entre novembre 1812 et septembre 1814. Comme d'autres engagés canadiens de l'époque, Pierre-Jean de Sales Laterrière se plaindra par la suite de l'ingratitude du gouvernement en matière de pensions et de simple reconnaissance de leur mérite. Ce n'est qu'en 1847 que Londres décernera une médaille aux vétérans (dont certains auront déjà passé l'arme à gauche). Autre ironie du sort : cette décoration sera frappée à l'effigie de la Reine Victoria¹⁸, laquelle n'était pas même de ce monde au moment de la bataille de Châteauguay en 1813.

15. JEAN-PIERRE WALLOT, « Une émeute à Lachine contre la “conscription” (1812) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 18, 1 (1964), p. 118. L'étude se poursuit dans la livraison suivante de la même revue, 18, 2 (1964), p. 202-232.

16. JEAN-PIERRE WALLOT, *loc. cit.*, p. 227.

17. 29 mars 1813, « Opinions de De Sales Laterrière au sujet de la marche contre les rebelles de la Malbaie », Archives des Frères du Sacré Cœur : 930-932, Bibliothèque et Archives Canada, fonds de la Seigneurie des Éboulements : MG 8 F 131.

18. Voir la section des « Décorations étrangères » sur le site *Les décorations françaises* ; consulté le 24 octobre 2010 (<http://www.phaleristique.net/spip.php?article237>). On y lit : « La Military General Service Medal (MGSM) est une médaille des campagnes anglaises approuvée en 1847 [...] comme une décoration rétrospective pour les différentes actions militaires de 1793 à 1814 ; cette période comprend la Révolution française, les guerres Napoléoniques [sic.], et la guerre Anglo-Américaine de 1812. » L'avvers de la médaille arbore le buste de la reine Victoria flanquée de l'inscription : « VICTORIA REGINA ».

Pour revenir à Jacques Viger, lui-même officier des Voltigeurs, sa correspondance avec Mermet montre bien qu'il prend à cœur sa fonction en dépit de nombreux problèmes d'organisation et d'intendance qu'il doit régler pour lui-même et pour ses subordonnés. Car les Canadiens engagés aux côtés des Britanniques n'ont pas toujours la vie facile. Aussi ne perdent-ils pas leur esprit critique. On sait comment De Salaberry se fit un temps voler sa victoire par Prevost et Wattenwyl (arrivés tardivement sur le terrain) et les démarches longtemps infructueuses de l'officier canadien pour obtenir promotion et reconnaissance¹⁹. Durant l'été 1813, Viger lui-même (dont on sait le dévouement pour son commandant²⁰) dut souffrir une destitution à la suite d'un malentendu. Bien qu'il eût obtenu congé lors du décès de sa mère, on lui reprocha d'avoir quitté le service sans permission. Prevost mit près d'un an à le réintégrer dans son grade. La correspondance de Viger montre assez comment il fut affecté par cette injustice, lui qui n'avait pas ménagé sa peine dans le Haut-Canada. Commentant sa participation à la bataille de Sackets Harbor en mai 1813, Viger s'interrogeait sur la retraite qui leur fut imposée, alors que la victoire semblait possible (les soldats faillirent du reste ne pas acquiescer aux ordres). S'ensuivit une débâcle fort bien décrite par Viger qui, sur ce point, corrige ouvertement le rapport officiel du colonel Robert Baynes sur cette affaire. Loin de s'être déroulée « in perfect order²¹ » la retraite n'eut rien d'honorable, explique Viger qui, toutefois, assure qu'elle ne coûta la vie qu'à un seul de ses Voltigeurs, contrairement à ce qu'affirme le rapport Baynes. Comparant cette version officielle à celle de son mari, Marguerite La Corne-Viger, pour sa part, ne manque pas d'incriminer certains journaux inféodés au pouvoir pour la façon biaisée dont ils informent alors le public. Le jugement sévère de cette femme d'esprit qui tient salon à Montréal²² témoigne aussi de la diffusion qu'elle fait des lettres de son mari. La longueur et la richesse de certaines

19. MICHELLE GUITARD, « Irumberry de Salaberry, Charles-Michel d' », *Dictionnaire biographique du Canada* en ligne (<http://www.biographi.ca>).

20. Viger initia une souscription pour faire exécuter par Anson Dickinson une gravure de Salaberry.

21. LÉO BEAUDOIN et RENÉE BLANCHET, *op.cit.*, p. 223.

22. Cf. JULIE ROY, « Des réseaux en convergence. Les espaces de la sociabilité littéraire au féminin dans la première moitié du XIX^e siècle », *Globe*, « Réseaux et identités sociales », 7, 1 (2004), p. 79-105 ; JOHN HARE, « Le rôle des salons littéraires à Montréal au tournant du XIX^e siècle », dans BERNARD ANDRÈS et MARC ANDRÉ BERNIER (dir.), *Portrait des arts, des lettres et de l'éloquence au Québec (1760-1840)*, (en collaboration avec MARC ANDRÉ BERNIER), coll. « La République des Lettres », Québec, Presses de l'Université Laval, 2002, p. 167-180. Sur Marguerite La Corne-Viger, voir *infra*, note 24.

d'entre elles, leurs annotations au jour le jour, mais surtout la qualité de la langue et du style font de ces correspondances un véritable journal littéraire²³.

Nul doute que, pour les amis de Viger restés à Montréal, ces épîtres que leur communiquait son épouse étaient reçues comme un journal de guerre (auquel l'auteur annexait volontiers des plans longuement commentés). Madame Viger en parle d'ailleurs comme d'une « gazette » (à la façon dont on désignait sous l'Ancien Régime les « gazettes à la main » ou « nouvelles à la main » pour les distinguer des nouvelles imprimées). Ainsi, le 4 décembre 1812 :

J'ai reçu, hier au soir, [...] votre aimable gazette du 29 novembre. Vous avez satisfait ma curiosité des plus agréablement et, grâce à votre petit plan, il me semble être sur les lieux [...]. Et si je suis satisfaite des détails que vous me donnez, je suis fière aussi de l'utilité dont vous avez été à vos officiers supérieurs... en rang (j'entends), mais non pas en talent et en capacité. Ah ! ah ! caressez donc votre moustache²⁴.

Ce ton désinvolte et les libertés prises avec la hiérarchie militaire (chez l'un ou l'autre des conjoints) s'explique par leur complicité affectueuse, mais aussi par une forme de connivence idéologique de Viger avec le cercle d'amis et de proches auxquels il s'adresse par le truchement de sa femme. Ne lui écrit-il pas de Kingston le 12 mai 1813 : « Communiquez cette épître à [Hugues] Heney et mes autres amis ; remettez à M. D[enis]. –B[enjamin]. Viger le prospectus que je vous envoie sous ce pli et dites à Pasteur de me faire parvenir régulièrement son journal par

23. Voir notamment les lettres des 13 et 29 novembre 1812 ; 12 mai 1813 et 1^{er}, 4, 6, 10 et 12 juin, ainsi que celles des 14, 19, 20 et 26 août 1813 (p. 171-240 de l'édition de LÉO BEAUDOIN et RENÉE BLANCHET, *op. cit.*).

24. Lettre de Mme J. Viger à Jacques Viger, 4 décembre 1812 (p. 180 de l'édition de LÉO BEAUDOIN et RENÉE BLANCHET, *op. cit.*). Devenue Madame Viger lors de son mariage avec Jacques Viger en 1808, Marguerite-Marie La Corne (1775-1845) avait accompagné son premier mari dans ses campagnes en Angleterre, à la Barbade et à la Jamaïque. À ce titre, tout en tenant salon à Montréal, elle était familière avec les questions militaires, avait sympathisé avec Mme Mermet et suivait avec autant d'intérêt que d'affection les « gazettes » de Jacques Viger (1787-1858), son jeune époux : douze années les séparent et, en 1808, Marguerite a quatre enfants de son premier mariage, âgés de six à quatorze ans. Jacques Viger, lui, mourut sans postérité (LOUIS-MARIE LE JEUNE, *Dictionnaire général de biographie, histoire, littérature, agriculture, commerce, industrie et des arts, sciences, mœurs, coutumes, institutions politiques et religieuses du Canada*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1931, vol. 2, p. 785 ; JEAN-JACQUES LEFEBVRE, « Luc de Lacorne de Saint-Luc », *Rapport de l'archiviste de la Province de Québec*, n° 28 (1947-1948), p. 31-36).

la poste²⁵ » ? Le 4 juin 1813, Marguerite assure encore son époux que « D.-B. Viger [...] a été un de ceux qui a [*sic*] le plus admiré votre journal et m'a chargée de vous prier de nous en donner la continuation, aussitôt que vous le pourrez²⁶. » Cousin de Jacques, Denis-Benjamin Viger l'est aussi de Louis-Joseph Papineau et, comme lui, député au Parlement et officier de milice (leur autre cousin, l'abbé Jean-Jacques Lartigue, futur évêque de Montréal, était alors aumônier militaire). Avec Pierre-Stanislas Bédard et d'autres représentants canadiens, Denis-Benjamin Viger entendait tirer parti des institutions parlementaires anglaises pour défendre les intérêts de ses compatriotes francophones²⁷. Mais, pour eux, la lutte passait aussi par l'éducation politique de l'électorat au moyen de l'imprimé. D'où l'engagement journalistique de Denis-Benjamin, dès 1792, dans la *Gazette de Montréal* et son implication dans d'autres organes de presse, à l'instar de Jacques Viger. À 21 ans, ce dernier fut rédacteur au *Canadien* de novembre 1808 à mai 1809 et bon ami de Charles-Bernard Pasteur, fondateur du *Spectateur*²⁸ (on se rappelle que Jacques Viger réclamait l'envoi de ce journal par la poste). Quant à Hugues Heney, dont parlait Jacques Viger le 12 mai précédent, il s'agit d'un ancien camarade du collège Saint-Raphaël à Montréal, devenu avocat et à présent lieutenant dans le Deuxième bataillon de milice montréalaise²⁹. Tous ces personnages gravitent autour de Jacques Viger et de Marguerite La Corne, dont la correspondance, largement diffusée dans ce cercle, relaie celle de Viger avec Mermet. C'est ainsi que le milieu lettré de Montréal découvre et s'approprie un auteur étranger qui en deviendra la coqueluche.

L'invention d'un poète

L'étude de Camille Roy consacrée à Joseph Mermet³⁰ suit immédiatement celle concernant un autre Français installé au Canada, Joseph Quesnel (1746-1809). Tous deux, affirme Roy, ont introduit ici une « littérature spirituelle et finement railleuse », faisant, pour la littérature canadienne, « ce qu'au commen-

25. P. 190 de l'édition de LÉO BEAUDOIN et RENÉE BLANCHET, *op. cit.*

26. P. 196 de l'édition de LÉO BEAUDOIN et RENÉE BLANCHET, *op. cit.*

27. FERNAND OUELLET et ANDRÉ LEFORT, « Viger, Denis-Benjamin », *Dictionnaire biographique du Canada* en ligne (www.biographi.ca/index-f.html).

28. Le 27 mai 1813, Charles-Bernard Pasteur fonde *Le Spectateur* (qui deviendra *Le Spectateur canadien* le 29 mai 1815).

29. JACQUES L'HEUREUX, « Heney, Hugues », *Dictionnaire biographique du Canada* en ligne (www.biographi.ca/index-f.html).

30. CAMILLE ROY, *Nos origines littéraires*, Québec, Imprimerie de l'Action sociale, 1909, p. 159-203.

cement du XVI^e siècle avait fait Clément Marot pour la littérature française³¹ ». Outre la veine patriotique de Mermet, Roy apprécie chez lui comme chez Quesnel « l'esprit gaulois, l'esprit qui s'allume et pétille [...], lui qui inspire ces vers plaisants, ces épitres badines, ces dialogues rimés, ces impromptus inoffensifs qui firent tant rire nos pères ». Concernant plus précisément Mermet, on peut dire que c'est Viger qui l'a fait connaître, apprécier et consacrer de son vivant au Bas-Canada³². On assiste bien là à « l'invention » d'un poète presque contre son gré. Camille Roy montre comment Jacques Viger transmettait à Pasteur les textes du Lyonnais qui, lui, refusait obstinément de les signer, malgré les encouragements de son correspondant admiratif. Discretion ? Fausse modestie ? Quand on examine attentivement la correspondance de Mermet et de Viger, on s'aperçoit que ni l'un ni l'autre n'est sûr de sa propre valeur littéraire, mais que tous deux aspirent secrètement au statut d'auteur. Rivalisant apparemment d'humilité, ils multiplient les exercices de style et les coquetteries d'écriture. Ces échanges déburent en janvier 1814, quelques mois après que les deux hommes eurent fait connaissance à Kingston, l'été précédent. Complimentant l'« Hymne des Canadiens » et « La Victoire de Chateaugay [*sic.*]³³ », Viger assure :

Que mes compatriotes vous aurent d'obligation, mon cher ami, - permettez-moi ce mot familier - ! Leurs actions ont donné matière à vos vers, il est vrai, mais vos vers immortaliseront ces actes héroïques. La reconnaissance associera à jamais, dans leur cœur, Mermet à De Salaberry, et la renommée transmettra à la postérité la plus reculée les noms chéris du Guerrier et du Poète³⁴.

Nous verrons plus loin que penser de cette postérité. Pour l'heure, dans la même lettre, Mermet se voit qualifié d'« Apollon de Kingston », alors que Viger (alias Mistigri dans la presse) se traite lui-même de « plus grand babillard que vous ayez vu de longtemps et de bien loin ». Le Montréalais ne cesse en effet de bavarder à propos de son ami et de lire à haute voix ses productions. Le mois suivant, Mermet proteste vivement : « [...] si vous m'encouragez par des éloges, ne devriez-vous pas aussi m'instruire par votre censure ? Vous me flattez et vous pourriez me corriger. Est-ce franchement s'énoncer que de traiter d'admirable ce qui n'est que

31. CAMILLE ROY, *Ibid.*, p. 201-202.

32. Viger en fit autant pour Quesnel en archivant et en diffusant ses textes, mais Quesnel, lui, était déjà connu au Québec comme commerçant, musicien, homme de théâtre et comme poète (arrivé Canada en 1779, il décédait à Québec le 3 juillet 1809).

33. Poèmes retranscrits en annexe au présent article.

34. « Saber-dache bleue », vol. 4, 1814, n° 2, p. 4-5, J. VIGER au Lt. Et Adj. J. D. MERMET à Kingston (Montréal, 28 janvier 1814). Dans nos transcriptions du manuscrit de la « Saber-dache », nous respectons l'orthographe et la ponctuation de l'original.

médiocre³⁵ ? » Toutefois, dans le même souffle, le « Rimeur de Kingston » songe à envoyer au journal de Pasteur le poème « Le Sicilien du Canada. »

Pour la plupart, outre les considérations sur la guerre et la politique, ces échanges se trouvent émaillés d'œuvres poétiques marmetiennes dont Viger fait la glose, se permettant à l'occasion quelques réserves. Ainsi, se moque-t-il gentiment de la « rhétorique du Lyonnais de l'ancien régime³⁶ », ou trouve-t-il dans tel poème à côté de « vers nobles et majestueux », d'autres « faibles et défectueux³⁷ ». Plus loin encore : « Le Quatrième Chant ne m'a pas plu autant que les trois autres. Vous qui peignez avec tant d'art, et qui, peut-être, peignez trop ; pourquoi passez-vous si rapidement sur la dernière heure de Louis XVI³⁸ ? » Plus loin, dans le même courrier, Viger se fait maître d'école :

Jetez la vue sur votre MS. [manuscrit], vous y verrez plusieurs vers et parties de vers que j'ai soulignés avec du crayon. Ce sont des morceaux qui, à la première lecture, m'ont paru faibles et indignes du reste du poème, tant par la pensée qu'ils expriment, que par le choix des mots. [...] Une faute dans laquelle vous êtes tombé fréquemment, [...] c'est de faire rimer ensemble les deux hémistiches d'un même vers, ou la finale du vers antécédent avec la césure du vers suivant [...] ³⁹.

La leçon, il est vrai, s'inspire des classiques français (dont l'indétrônable Boileau) ; Viger ne prise guère ici la rime interne et certains assouplissements du vers que le romantisme allait bientôt explorer en poésie⁴⁰. Quoi qu'il en soit, ces critiques de Viger se trouvent tempérées par un flot de louanges scandées par l'exclamation « Pourquoi Diable ! me faisiez-vous le juge de votre ouvrage ? » C'est donc à son corps défendant que Viger se permet, à l'invite de son ami (et son aîné), de

35. « Saberdache bleue », vol. 4, 1814, n° 8, p. 51, J. D. MERMET à J. VIGER, inspecteur des chemins à Montréal (Kingston, 14 février 1814).

36. « Saberdache bleue », vol. 4, 1814, n° 10, p. 70, J. VIGER au Lieut. et Adj. J. D. MERMET, Rgt. de Watteville à Kingston (Montréal, 18 février 1814).

37. « Saberdache bleue », vol. 4, 1814, n° 21, p. 110, J. VIGER au Lt. et Adj. J. D. MERMET, Kingston (Île Bizard, 13 mars 1814).

38. « Saberdache bleue », vol. 4, 1814, n° 21, p. 110, J. Viger au Lt. et Adj. J. D. Mermet, Kingston (Île Bizard, 13 mars 1814).

39. *Ibid.*, p. 113.

40. De rares poèmes pré-romantiques avaient déjà circulé dans la *Gazette littéraire de Montréal* en 1778, dont un inspiré d'Edward Young, sous la plume d'un certain « Canadien curieux » qui s'avèrait être... le jeune Pierre-Louis Panet (futur juge des émeutiers de Lachine !). Voir *La Gazette littéraire de Montréal, 1778-1779, op. cit.*, p. 320-322).

« corriger » sa poésie⁴¹. Il en fera autant pour sa prose quelques mois plus tard, à propos du récit de Mermet sur la bataille d'Oswego (anciennement Fort Chouaguen, au sud du Lac Ontario, où s'illustra Montcalm en 1756). Tout en félicitant Mermet pour sa contribution à l'attaque réussie du fort (le 7 mai 1814), Viger exige de lui un « récit exact, très circonstancié, minutieux même » de cette expédition guerrière⁴². Viger se permet même de lui donner comme modèle la narration qu'il fit lui-même de la bataille de Sackett Harbor : « Imitez-en, non la diction, mais le babil. » Rappelant aussi à son ami qu'Oswego fut aussi le lieu d'une victoire canado-française, Viger lui demande en prime un poème sur Oswego inspiré d'une ancienne chanson sur la prise de Chouagen (il lui en donne copie). Cette pièce, observe-t-il, est le fait d'un « troubadour Canadien » de 1756 et Mermet n'aura qu'à l'adapter à 1814 : « la scène est à peu-près la même ; il n'y a que changement d'Acteurs⁴³ ». Viger précise enfin, annonçant le statut d'archiviste auquel il se destine :

Remarquez que je vous demande des *Mémoires* sur une action qui appartient à l'histoire de mon pays ; que par conséquent ils prendront place dans mes *Archives* s'ils contiennent des vérités qu'il seroit de la prudence de ne point dévoiler encore⁴⁴.

Si Viger insiste autant à propos d'Oswego, c'est qu'au lendemain de la bataille, Mermet ne semble guère impatient d'en produire le récit. « Le cœur agité, la tête pesante, l'œil abattu, la bouche écumante de tabac⁴⁵ », Mermet préfère, le 11 mai 1814, dépouiller tranquillement son courrier en compagnie des siens. Commentant alors les derniers plis de Viger, il badine : « Vos vers sont charmans : en riant, je le dis sans rire. » Puis, fuyant les dures réalités de la guerre, le « Poète

41. Le 23 mai suivant, Viger « corrigera » aussi un autre poème de Mermet, « Le Sicilien en Canada », reprochant à son ami de mal compter les syllabes dans « sicilien »... tout en reconnaissant que lui-même, Viger, a commis le même type d'erreur en suivant ce mauvais exemple...

42. « Saberdache bleue », vol. 4, 1814, n° 27, p. 161, J. VIGER au Lt. et Adj. J. D. MERMET, Kingston (Montréal, 16 mai 1814).

43. « Saberdache bleue », vol. 4, 1814, n° 27, p. 161, J. Viger au Lt. et Adj. J. D. Mermet, Kingston (Montréal, 16 mai 1814).

44. *Ibid.*, p. 162-163 (souligné dans le texte). Sur l'aspect « politique » des documents d'archives et de leur instrumentalisation possible, des lendemains de la Conquête aux années 1830, voir notre préface (avec PATRICIA WILLEMIN-ANDRÈS) au *Journal du siège de Québec du 10 mai au 18 septembre 1759. Annoté par ÆGIDIUS FAUTEUX*, coll. « L'Archive littéraire au Québec », Québec, Presses de l'Université Laval, 2009, p. 1-49 et mon étude « Des mémoires historiques aux Mémoires littéraires : l'apport de la Société littéraire et historique de Québec », *Voix et images*, 105 (printemps-été 2010), p. 15-32.

45. « Saberdache bleue », vol. 4, 1814, n° 26, p. 152, J. D. MERMET au Cap. J. VIGER, Mil. Sed. Montréal (Kingston, 11 mai 1814).

de Kingston » évoque Phillis, ce personnage mythologique cher à la poésie galante, où Vincent Voiture, dans « La Belle Matineuse », voyait « l'astre du jour ». Mais à la vision idéalisée de la Femme chez Voiture, Mermet préfère une Phillis plus friponne dont il livre « deux petits caprices ». Seize octosyllabes composent « Les Caprices de Phillis », une pièce assez leste où l'amant porte sa main sur une rose, puis sur un fruit. Son geste est interrompu par Phillis dans un texte à double sens :

Les Caprices de Phillis

Alphonse alloit porter la main
 Sur une fleur à peine éclore :
 C'étoit ou l'œillet, ou la rose,
 Lorsque Phillis lui dit soudain :
 « Alphonse, si ta main la touche,
 Je te pardonne, mais il faut
 Que tu la prennes à la bouche ;
 Là, tu verras ce qu'elle vaut. »

Alphonse vouloit prendre un fruit,
 Un des fruits les plus chers à l'homme.
 C'étoit ou la poire, ou la pomme :
 « Ah ! » cria Phillis qui le suit :
 « Alphonse, si ta main le touche,
 Je te pardonne ; mais il faut
 Que tu le prennes à la bouche,
 Et là, tu verras ce qu'il vaut. »

Nul doute sur l'intention de Mermet qui commente ainsi la pièce dans la même lettre à Viger : « Cette pauvre Phillis ! n'allez pas médire ; il s'agit ici d'une pomme et d'un bouton de rose. Pauvre Phillis ! Amoureuse comme Sapho⁴⁶. » Au terme de ces badineries, Mermet consent enfin à informer Viger de la bataille dont il revient à peine. Il s'en acquitte dans un *post scriptum* des plus laconiques en égrenant les victimes de son bataillon : « P.S. Nous nous sommes bien conduits, Tués, _____ 10. Blessés, _____ 18. Points d'Égarés [...] Si le *Prince Régent* atteint

46. « Saber-dache bleue », vol. 4, 1814, n° 26, p. 154, J. D. MERMET au Cap. J. VIGER, Mil. Sed. Montréal (Kingston, 11 mai 1814). Dans sa réponse à Mermet, le 16 mai suivant, Viger dit goûter ces « délicieux *Caprices* » et, traitant de « fripon » le poète, il ajoute pudiquement : « ... Je me tais. » Confirmant notre lecture de ce poème dans son anthologie, Sœur Jeanne d'Arc Lortie trouve cette pièce « osée dans son expression » et elle risque à demi-mot : « L'auteur joue sur le double sens de la fleur et du fruit. » Nous reviendrons sur l'inspiration « libertine » de certains écrits de Mermet.

la flotte Américaine, il la pulvérisera⁴⁷. » Ce n'est que le 23 mai suivant que Mermet se décide enfin à gratifier Viger d'une véritable relation intitulée « Prise d'Oswego⁴⁸. »

On le voit, les deux hommes se relancent l'un l'autre, multipliant défis et traits d'humour, alors que se noue une véritable amitié littéraire dont eux-mêmes s'étonnent quelque peu au fil des lettres, comme nous le verrons bientôt. Nul doute que leur relation évolua entre la période du cantonnement estival à Kingston (été 1813) et le début de leur correspondance (hiver 1814). Entre-temps, Viger avait regagné Montréal pour y régler divers problèmes familiaux et professionnels. Avec son épouse et leurs nombreux amis montréalais, ils ont pris soin de l'épouse de Mermet et de leurs enfants (qui ne rejoindront le Haut-Canada qu'à la fin de janvier 1814). Viger veillera notamment à ce que Mme Mermet continue de percevoir la solde de son époux quand celui-ci, blessé, sera fait prisonnier par les Américains à l'automne 1814. Ce qui frappe le lecteur de cette correspondance, c'est le parallèle entre les activités militaires et les productions poétiques des deux comparses : je dirais même, leur complète intrication. On l'a vu plus haut à propos de la bataille d'Oswego et de sa narration. Au terrain d'opération militaire haut-canadien répond aussi le terrain des échanges littéraires bas-canadien. Rappelons que Viger se charge toujours de transmettre les écrits de son ami au journal *Le Spectateur*. C'est dans cette toute nouvelle publication, sous la rubrique « Parnasse canadien », que se développe parallèlement au conflit canado-américain une « Guerre des Rimeurs. » Caché sous des pseudonymes, s'y affrontent allègrement les amis et les proches de Jacques Viger (alias Mistigri) : Denis-Benjamin Viger (alias « Un Porte-feuille canadien », ou « Un Canadien »), Hugues Heney (alias « C'est Moi ») et Joseph Mermet (ce dernier publie soit anonymement, soit sous divers pseudonymes, dont « P.H.C » pour Poète du Haut Canada).

47. *Ibid* (le *Prince Régent* est un vaisseau britannique).

48. Pas moins de dix pages serrées détaillent heure par heure cette bataille : « Saberdache bleue », vol. 4, 1814, n° 34, p. 186-194, J. D. MERMET au Capit. J. VIGER à Montréal (Kingston, 23 mai 1814). Y est joint un croquis à la plume de Mermet : « Saberdache bleue », vol. 4, 1814, n° 35, p. 190.

Autocensure et grivoiserie

Cette querelle littéraire ayant déjà été commentée⁴⁹, je m'attacherai plutôt ici à un aspect moins connu de la correspondance Viger-Mermet : l'autocensure à laquelle se livrent les épistoliers. Bien qu'ils aspirent tous deux à être publiés et reconnus, ils s'entendent pour ne pas divulguer certaines réflexions sur la politique ou sur tels ou tels de leurs goûts littéraires. Au plan politique, je n'insisterai pas sur leurs sentiments à l'égard de la stratégie militaire ni sur leur patriotisme canadien-français. On a vu que leur loyauté envers l'Angleterre n'interdit pas la critique et que leur attachement va plus au Bas-Canada et à ses valeurs culturelles (langue et religion) qu'au Haut-Canada. Viger s'empresse de diffuser cette chanson de Mermet en septembre 1813 (alors que l'issue de la guerre est encore incertaine) :

Enfin je connois l'Amérique / Et j'ai vu les deux Canadas : / Je dis sans craindre
qu'on réplique / Qu'au Haut je préfère le Bas. / D'un côté la noire tristesse / Offre
l'image du trépas ; / De l'autre la pure allégresse / Fait du Haut distinguer le Bas⁵⁰.

Toutefois, on le sait, Viger parle à Mermet de « vérités qu'il seroit de la prudence de ne point dévoiler encore ». C'est que, comme militaires, leur position reste ambivalente, tout comme celle des parlementaires bas-canadiens qui ont goûté à la médecine de James Craig, à la fermeture du premier *Canadien* et aux menées du *Mercury*. D'où les précautions prises par Viger dans la diffusion de ses lettres dans le cercle bien circonscrit de ses proches. Cette circonspection se manifeste encore davantage au plan littéraire et des bonnes mœurs. Les œuvres que choisissent de diffuser nos poètes-soldats sont surtout ces « chants guerriers qui circulaient dans le journal et dans les compagnies, et que nos soldats essayaient sans doute de répéter en cœur », explique Camille Roy⁵¹. L'ultra-légitimiste Mermet

49. Ces échanges sont commentés par JEANNE D'ARC LORTIE et ses collaborateurs dans les annotations des *Textes poétiques du Canada-français*, t. 2 (1806-1826), Montréal, Fides, 1989, p. 85-206 ; sur Mermet, voir aussi les p. 693-696. On y trouve 82 poésies de Joseph Mermet tirées de la « Saberdache ». La « Guerre des Rimeurs » fait aussi l'objet d'une étude dans MAURICE LEMIRE (dir.), *La Vie littéraire au Québec, t. 2.- 1806-1839. Le projet national des Canadiens*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1992, p. 328-331.

50. [JOSEPH D. MERMET], « Le Haut et la Bas-Canada », *Le Spectateur*, 30 septembre 1813. Voir aussi « La victoire de Chateauguay », *Le Spectateur*, 25 novembre 1813 et « Hymne des Canadiens », *Le Spectateur*, 9 décembre 1813 (qui se conclut par « Buwons et répétons notre serment sublime :/ Oui, nous le jurons tous ! / Oui, les Bas-Canadiens,/ De leur Dieu, de leur Roi, sont les meilleurs soutiens »).

51. CAMILLE ROY, *op. cit.*, p. 171.

y va aussi de couplets anti-bonapartistes et antirévolutionnaires⁵², ou de poèmes descriptifs de style assez convenu, nourris de références mythologiques⁵³. Mais une autre veine attire aussi le poète, qu'il se garde de trop exploiter au grand jour.

Si Viger dispose d'une vaste « Saberdache » où il engrange ses productions et celles de ses contemporains, tout indique que Mermet est arrivé au Canada avec sa propre « Saberdache ». Il y conservait des poèmes rédigés depuis 1796, dont certains assez lestes pour qu'il en interdise la publication dans *Le Spectateur*. Il s'en explique privément avec Viger dans une correspondance du 14 février 1814. Cette lettre nous intéresse à plus d'un titre. Outre les considérations de l'auteur sur le déclin de la France napoléonienne, on y lit la connivence des deux hommes en matière de grivoiserie. Gauloiserie oblige, le Français l'emporte évidemment sur le Canadien dont on devine toutefois qu'il prise telle ou telle allusion à caractère sexuel. C'est ici la remarque sur le patronyme d'une Mme Mittelholzer qui s'était dit flattée d'un compliment de Viger. Mermet s'en amuse : « Mittle signifie *Milieu*,... *Holzer*,... *de bois*, *Milieu-de-bois*, ou *Porte-l'Âne*... » (allusion à une autre femme, Mme Portelance, mariée à un benêt mué par une coquille typographique en Portelane). S'ensuit un sous-entendu sur le cocufiage de deux maris qui accumulent les « c » :

[...] compatriotes, concitoyens, compagnons et C... C... : taisons-nous [...] et puis je suis Mari comme eux.

Un quatrain pour la Belle Mit.....

Du nom de ce mari, Phillis, consolez-vous :

S'il est Ane, tant mieux ! vous saurez à merveille

Ombrager d'une Corne une trop longue Oreille.

Il vous remerciera loin d'en être jaloux⁵⁴.

« Taisons-nous... », « Je me tais... » : autant de formule induisant sous-entendus et double-sens. Dans la tradition libertine, ces tours euphémiques

52. Notamment, au moment où courent des rumeurs sur la mort de Napoléon, le savoureux distique : « Ci-git Napoléon Premier ; / Dieu veuille qu'il soit le dernier ! » (*Le Spectateur*, 14 juin 1814). Pour comprendre ce sentiment anti-bonapartiste et antirévolutionnaire, il faut savoir que Mermet aurait « fui la France après les massacres qui suivirent l'insurrection lyonnaise du 29 mai 1793 », pour ensuite intégrer les forces levées en Suisse pour le compte de l'Angleterre en 1799 (JEANNE D'ARC LORTIE, *op. cit.*, p. 693).

53. Voir la « Cataracte de Niagara » (*Le Spectateur*, 9 mai 1813). À ce sujet, Lemire et ses collaborateurs observent justement : « Mermet semble resté imperméable au style de Chateaubriand, dont la description de la cataracte de Niagara avait pourtant été reproduite dans *Le Spectateur* du 19 avril 1814 », *op. cit.*, p. 331.

54. « Saberdache bleue », vol. 4, 1814, n° 8, p. 58-59, J. D. MERMET à J. VIGER, inspecteur des chemins à Montréal (Kingston, 14 février 1814).

appellent de fait une lecture grivoise du propos. Faisant mine de déplorer « ces méchants vers », Mermet poursuit au sujet d'un « vol » qu'a commis Viger auprès de Mme Mermet : le « vieux recueil de 1796 ». Nous apprenons alors que durant ses campagnes, le « Soldat-Rimeur », comme il se désigne lui-même, confiait à son épouse une partie de ses archives littéraires. Lors d'un séjour montréalais de Mme Mermet, Viger lui aurait emprunté ce recueil manuscrit pour en distraire certaines pièces qu'il destinait au *Spectateur*. Mermet, lui, prend ses distances avec ce vieux recueil de « griffonnages ». Il conseille plutôt à Mermet de se procurer à Montréal son « nouveau recueil » auprès d'un certain Dr Boidin qui le lui « montrera [...] », mais chez lui seulement et avec mes ordres précis de ne le remettre à personne ». De toute évidence, Mermet se méfie de certaines de ses productions, plus particulièrement d'un poème intitulé « Les Nonades⁵⁵ ». Introuvable dans La « Saberdache » de Viger (celui-ci l'aura détruite sur les instances de Mermet), cette pièce d'inspiration libertine nous est connue par les seuls commentaires des deux épistoliers. Mermet assure qu'il l'a écrite à partir d'un fait divers survenu à Messine⁵⁶ ; il existerait encore des « témoins oculaires et auriculaires » de cet épisode qualifié de « combat monacal⁵⁷ ». Le 13 mars 1814, Viger a pris connaissance des « Nonades ». Il exulte, partagé entre son admiration et sa honte d'apprécier un tel brûlot. « Impie, Philosophe moderne, apostat, renégat, mécréant, libertin ! », lance-t-il à son ami en résumant pourtant avec gourmandise ce récit poétique où évoluent la Sainte Vierge, son confident, un « tendre Archevêque » et une « sensible Monique », avec force « soupirs amoureux » et « baisers savoureux⁵⁸ » ! Viger invite alors son ami à peaufiner ce poème, mais c'est pour conclure :

-
55. Intrigant par lui-même, le titre « Les Nonades » porte à confusion : il ne s'agit pas d'une construction sur « nonnes/nonnades » (qui renverrait à quelque récit graveleux sur des religieuses), mais du vieux terme « nonade » qui remonte au V^e siècle. Il désigne dans la liturgie la neuvième heure du jour (« nona hora »). Il reste que l'effet de sens renvoie par association d'idées à un rituel religieux auquel des nonnes pourraient participer.
56. Mermet a connu Messine en 1808, dans le régiment de Watteville, également engagé à Malte où Mermet rencontra sa femme, Laurence Chetcuti, ou Ceccuti, qu'il nomme « ma Maltaise ». Leur fils Alexandre est né à bord d'un navire dans le détroit de Messine et son père lui aurait donné douze prénoms empruntés aux douze moines voyageant sur le même bateau (Communication d'André Cabannes à l'auteur : 8 novembre 2010). Aurions-nous là l'origine « monacale » du fait divers messinois dont s'inspire Mermet ?
57. « Saberdache bleue », vol. 4, 1814, n° 8, p. 59-60, J. D. MERMET à J. VIGER, inspecteur des chemins à Montréal (Kingston, 14 février 1814).
58. « Saberdache bleue », vol. 4, 1814, n° 21, p. 114, J. VIGER au Lt. et Adj. J. D. MERMET, Kingston (Île Bizard, 13 mars 1814)

« puis... jetez-le au feu⁵⁹ ». C'est apparemment le sort qui fut réservé aux « Nonades ».

Il n'en fut pas de même pour un autre texte de Mermet, qui, lui, survécut à l'autodafé. Bien qu'interdit de publication par l'auteur lui-même, ce texte fut alors conservé dans la « Saberdache » de Viger. Intitulé « Le Quiproquo des Coquettes⁶⁰ », ce long poème satirique porte sur la duplicité des coquettes qui trompent leur mari, ont des tenues provocantes ou des filles dépensières ; il n'épargne pas non plus les veuves trop consolables, les fausses prudes et les feintes vocations religieuses. Voici l'un des quinze sizains de cette charge contre les « coquettes », scandée par les refrains « Je le crois bien / Je n'en crois rien » :

Qu'à quinze ans, Cunégonde entrant au monastère,
Pour les plaisirs du Ciel quitte ceux de la terre,
Je le crois bien ;
Mais que, malgré ses vœux, la novice gentille
Regarde le ciel seul au travers de sa grille,
Je n'en crois rien.

Qu'il s'agisse des « Nonades » des « Caprices de Phillis » ou du « Quiproquo des Coquettes », ces productions de Mermet, leur diffusion ou leur autocensure, tout comme les réactions qu'elles suscitent chez Viger sont symptomatiques d'un certain état d'esprit chez les lettrés canadiens de l'époque. Ces lieux communs misogynes sur les femmes contrastent avec la générosité d'autres textes exaltant les vertus canadiennes, le patriotisme de la « race », ou encore certains principes politiques (progressistes ou conservateurs, peu importe). L'écart s'avère considérable entre les confidences de « mâles » sur le « sexe faible » et les déclarations publiques des mêmes individus. Il en va de même de l'écart entre leurs croyances religieuses proclamées (le catholicisme romain, rempart contre l'impiété de la France révolutionnaire, ou garant de la survie des Canadiens français) et, d'autre part, le tour quasi blasphématoire des textes échangés entre les deux amis.

Une amitié littéraire

En vérité, la relation qui s'est nouée entre Mermet et Viger va bien au-delà d'une camaraderie fortuite entre militaires. Si les hasards de la guerre les ont réunis un court laps de temps à l'été 1813, c'est la séparation qui a forgé leur amitié, ce sentiment réciproque d'estime et de connivence palpable dans chacun

59. *Ibid.*, p. 116.

60. « Saberdache bleue », vol. 4, 1814, n° 3, p. 21-25. « Le Quiproquo des Coquettes » est reproduit en annexe au présent article.

de leurs échanges épistolaires. L'absence nourrit cette relation basée sur la confiance et le partage d'un certain nombre de valeurs. Certes, on peut mettre au compte de l'angoisse du combat cette forme d'humour cathartique observable chez ces deux hommes durement affectés par la mort de compagnons (et, pour Viger, par le décès de sa mère et de son fils⁶¹). Mais nos deux poètes ont surtout en commun l'amour de la langue, des Lettres et, plus largement, de la culture, dans un contexte peu propice aux jeux érudits. La guerre à laquelle se livre depuis des années le lieutenant Mermet au régiment de Watteville ne l'a pas empêché de remplir deux recueils de poésies. Que dire, dans des circonstances moins extrêmes, il est vrai, des écrits de Viger et de son prurit d'archivage depuis juin 1807 (date du premier document conservé dans sa « Saberdache ») ? À partir de janvier 1814, les deux hommes entament une correspondance nourrie jusqu'à l'automne suivant, quand Mermet est fait prisonnier. Libéré à l'hiver 1815, Mermet aura regagné le Bas-Canada et retrouvé son ami, d'où, probablement, l'absence de lettres jusqu'à l'été 1816, quand le Lyonnais annonce à Viger son prochain retour en France. Puis, la « Saberdache » de Viger ne conserve plus que trois lettres de Mermet à Viger, envoyées de France : une du 22 février 1818, une autre du 23 juin 1822 et une dernière du 28 mai 1828.

C'est dire que quinze ans après leur première rencontre, le quadragénaire canadien et le quinquagénaire français évoquent encore leurs souvenirs de « frères d'armes⁶² ». Les formules d'adieu qu'ils échangent alors témoignent toujours de l'affection qu'ils se portent par-delà les années. « Ma main trace ces dernières lignes, mais mon cœur n'est pas de la partie », écrit Mermet dans la dernière épître à Viger, expédiée de Paris⁶³. Six ans plus tôt, de Marseille, Mermet s'épanchait dans ces termes :

61. La mère de J. Viger est décédée le 11 septembre 1813 et son fils, deux jours après ! Dans sa lettre du 20 septembre suivant, Viger confie son chagrin à Mermet. Évoquant cette progéniture qui lui échappe alors que son ami a deux garçons, il gémit : « [...] mais ce sera toujours !... toujours pour moi le fruit défendu !.. Déjà trois enfants... et le berceau ne semble les recevoir que pour les endormir du sommeil éternel ! Qu'il y a des pères malheureux ! Le 13 de ce mois, j'ai perdu mon Fils ! mon unique enfant ! » (« Saberdache bleue », vol. 5, 1814, n° 11, p. 24-31, J. VIGER au Lt. et Adj. J. D. MERMET, près du Fort Érié (Montréal, 20 septembre 1814).

62. « Saberdache bleue », vol. 8, 1828, n° 15, p. 233, J. D. MERMET à J. VIGER, Lt. Col. Insp., Montréal (Paris, 28 mai 1828).

63. « Saberdache bleue », vol. 8, 1828, n° 15, p. 231-235, J. D. MERMET à J. VIGER, Lt. Col. Insp., Montréal (Paris, 28 mai 1828).

Adieu, mon cher Viger, Adieu. Écrivez-moi [...] Adieu, nous rimerons une autre fois. Adieu. Votre tout affectionné,

J. Mermet.

Chev. de St. Louis⁶⁴.

Quant à la dernière lettre connue de Viger à Mermet⁶⁵, elle exprime avec effusion le sentiment qui étreint le Montréalais :

Adieu !.. — Adieu ! — c'est avec serrement de cœur que j'écris ce triste mot. En quelque lieu que vous soyez, écrivez-moi : ... tant que vous vivrez, écrivez-moi : ... soyez heureux ! et aimez toujours

Votre Ami bien sincère

Et bien affectionné

J. Viger⁶⁶

Pour apprécier sans anachronisme ces formules, il faut certes tenir compte des codes épistolaires de l'époque. Qu'il s'agisse de lettres fictives (dans les romans épistolaires), ou de lettres authentiques (comme celles de nos deux amis), toute épître suit les règles du genre. Volker Kapp a bien montré l'héritage dont peine à se libérer la pratique épistolaire du XIX^e siècle, malgré l'aversion du romantisme pour la rhétorique et les traités d'éloquence⁶⁷. Marie-Claire Grassi, pour sa part, relève les excès verbaux convenus dans l'expression épistolaire du sentiment, notamment l'intensité de ces fins de lettres qui sonnent comme un « dernier cri du fond des entrailles⁶⁸ ». Interrogeant l'expression écrite du sentiment amoureux entre époux ou parents à la même époque, elle se demande s'il s'agit vraiment d'amour, ou si les conditions mêmes de l'énonciation épistolaire (l'éloignement) n'impliquent pas une forme d'outrance affective qui ne se manifesterait point si les deux personnes étaient réunies :

Devant ces documents on s'interroge. S'agit-il vraiment de lettres d'amour ? La lettre, document de l'absence, ne nous renvoie, déformé par l'alchimie de la séparation, qu'un reflet de ce qui n'est pas, de ce que l'on ne peut plus vivre. Elle est ce

64. « Saberдache bleue », vol. 6, 1822, n° 14, p. 26, J. MERMET à Mons. J. VIGER, Ancien capitaine des Voltigeurs Canadiens, Arpenteur, Géomètre, Montréal (Marseille, 23 juin 1822).

65. Leur correspondance après le retour de Mermet en France souffre, on s'en doute, de lettres perdues.

66. « Saberдache bleue », vol. 5, 1816, n° 4, p. 104, J. VIGER au Lt. et Adj. J. D. MERMET, à bord du transport *Ocean*, port de Québec (Montréal, 28 août 1816).

67. VOLKER KAPP, « Deux problèmes de l'art épistolaire au XIX^e siècle : besoin de communication et exigence stylistique », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 39 (1987), p. 175-190.

68. MARIE-CLAIRE GRASSI, « Des lettres qui parlent d'amour », *Romantisme*, 68 (1990), p. 29.

qui a été, ce qui n'est plus, miroir de sentiments exaspérés, édulcorés, de mots d'attente conventionnels que l'on se doit de dire à l'autre pour s'apaiser soi-même quand il n'est plus là. N'y a-t-il pas là non pas amour mais simplement souffrance d'absence⁶⁹ ?

Mutatis mutandis, qu'en est-il de Mermet et de Viger épistoliers ? Ils s'écrivent nécessairement *in absentia*. Dirions-nous qu'ils n'exprimeraient point avec autant de feu leurs affects, *in presentia* ? Le fait est, on l'a vu, que nous n'avons aucune trace de lettres durant les périodes où ils s'étaient retrouvés à Montréal (probablement happés alors par leurs obligations domestiques et professionnelles). Reste un point non négligeable : ce sont des hommes mariés et des pères de famille qui échangent ces lettres. Chacune des formules d'adieu évoquées plus haut ponctue des missives où, par ailleurs, il est aussi question de leurs femmes et de leurs enfants, de l'affection qu'ils leur portent, de l'amour qu'ils vouent à leur douce moitié, etc. Loin d'y voir une contradiction, il convient de situer cette correspondance dans son temps.

Louise Robert a bien cerné dans sa thèse le mode de socialité masculine à l'œuvre chez les lettrés du premier XIX^e siècle⁷⁰. Elle y cite le poème « À l'amitié », d'abord paru dans le *British American Register*, le 9 avril 1803, puis repris en octobre 1825 dans *La Bibliothèque Canadienne* de Michel Bibaud :

Respectable amitié, vrai trésor de la vie,
 Qui plus solide que l'amour
 Et dans ta marche plus unie
 Ne connais ni fard, ni détour
 Toi que l'estime forme, et le temps fortifie
 Toi dont les liens sont pleins d'attraits
 Tissés par la vertu ne se rompent jamais⁷¹.

Commentant l'amitié entre Mermet et Viger, Louise Robert met en parallèle ce poème avec « Le Quiproquo des Coquettes » évoqué plus haut. Selon elle, c'est en réaction contre ce qu'ils perçoivent comme l'inconstance féminine que les hommes vénèrent alors l'amitié masculine :

69. *Ibid.*, p. 30... Ou, pour le dire de façon plus triviale, « Je t'aime encore plus quand tu n'es pas là » (comme le chantait jadis Mick Michéyl : www.musicme.com/Mick-Micheyl/).

70. LOUISE ROBERT, « Useful Fortune : Contingency and the Limits of Identity in the Canadas : 1790-1850 », Thèse de doctorat, Département d'Histoire, Université de la Colombie britannique, 1996, 299 p. (<http://circle.ubc.ca/handle/2429/6151>). Je remercie Nathalie Ducharme qui m'a signalé cette étude.

71. LOUISE ROBERT, *op. cit.*, p. 270.

Faced with the capricious nature of heterosexual love, men sought relationships and a sociability in sympathy with who they were as gendered beings. They glorified masculine friendships as immune from inconstancy. These friendships came without masks and deceit ; they were free of the passions⁷².

Qui plus est, dans une société bridée par la morale bourgeoise⁷³, le poète serait le seul à braver cette dernière : « The poet, it was thought, was a freer being than other humans living in society. Unlike others who could only think certain things in private, the poet could think and write them out as well⁷⁴. » Louise Robert donne sur ce point l'exemple des « Nonades » (dont nous savons toutefois qu'elles restèrent inédites) et elle rappelle que, selon Mermet, le poète a parfois « le goût dépravé ». Revenons plus attentivement sur cette lettre du 2 avril 1814. Non sans ironie, Mermet y associe clairement son ami à sa propre infamie et à la honte qu'ils devraient éprouver (mais que, dans le fond, les deux compères ne partagent nullement) :

J'ai rougi en traçant mes *Nonades*, vous avez dû rougir en les lisant, oui, rougir pour mes Moines, pour moi... et peut-être pour vous, car, quand on a l'imagination vive, on a, par-ci, par-là, le goût dépravé. Pardon, je me tais. Mais non, je dois ajouter que les Héroïnes de mon Poëme ont été plus libertines, plus hypocrites qu'on le dit, et que j'ai mis en rimes un procès-verbal déposé dans les Archives de Messine, et signé par six prêtres et six Magistrats, témoins oculaires. Qu'en pensez-vous ? Quel scandale ! quelles mœurs !⁷⁵

Tout se passe comme si, dans l'intimité de leurs échanges, les deux amis raillaient allègrement la pudibonderie ambiante (tout comme ils critiquent à demi-mot la conduite de leurs officiers supérieurs). Quant aux « Nonades », seule une recher-

72. LOUISE ROBERT, *op. cit.*, p. 270.

73. Concernant l'hypocrisie de ce milieu dans la ville de Québec et les « accommodements » qui s'y pratiquaient alors, le médecin Pierre de Sales Laterrière raconte dans ses *Mémoires* comment, sans le savoir, il maria sa fille Dorothée à un homosexuel appartenant à la bonne bourgeoisie de la capitale, François-Xavier Lehoulier (Lehouillier) et les difficultés qui s'ensuivirent quand la jeune femme délaissée tenta de divorcer (*Les Mémoires de Pierre de Sales Laterrière, suivi de Correspondances*, Édition commentée, Montréal, Triptyque, 2003, ch. 9). L'épisode se déroule entre 1800 et 1807. François Lehoulier s'était marié par pure convenance et menait par ailleurs la vie qu'il entendait. Ce marchand parfumeur prospère possédait alors le domaine de Powell Place—plus tard Spencer Wood, devenu le Bois-de-Coulange (GÉRARD MALCHELOSSE, « Mémoires romancés », *Les Cahiers des Dix*, n° 25 (1960), p. 103-146).

74. LOUISE ROBERT, *op. cit.*, p. 243.

75. « Saber dache bleue », vol. 4, 1814, n° 22, p. 136-137, J. D. MERMET à J. VIGER, Montréal (Kingston, 2 avril 1814). On mesure le cynisme du propos et la complicité des deux hommes à ce distique envoyé par Viger à Mermet le 28 août 1816, où le Canadien sermonne amicalement son ami : « Qui dit Poète et Voyageur/ Dit, a coup sûr, double menteur. »

che plus poussée dans les archives siciliennes permettrait peut-être de percer leur mystère⁷⁶. À moins que ce poème libertin ne soit que le fruit de l'imagination de nos poètes, au même titre que ce « Poème sur les Maringouins » que Viger commande à Mermet, création elle-même inspirée d'une sorte d'« Utopie de la République des Maringouins », dont Viger livre un aperçu des plus fantaisistes dans sa lettre du 28 août 1816⁷⁷ ! Quoi qu'il en soit de ces fantaisies littéraires, elles témoignent bien de la relation privilégiée unissant nos deux poètes qui, pour revenir à leur « amour-amitié », ne manquent pas eux-mêmes d'en rire avec la plus saine des autodérisions. N'est-ce pas ainsi qu'il convient de lire cette invite de Mermet à Viger, en 1814 : « Écrivez-moi donc, chaque jour, à toute heure, à tout moment. Je suis à moitié fou ; ne dirait-on pas que j'écris à mon amante⁷⁸ ? » ?

La fin d'un poète

Deux ans plus tard, Joseph Mermet se rembarque pour la France avec armes, bagages et famille. Malgré les pressions de ses amis canadiens et de l'évêque M^{gr} Plessis, Mermet renonce alors à rester au Canada (où le gouvernement lui offre de s'installer, comme à ses compagnons de régiment). C'est qu'après vingt années d'exil et de batailles, le lieutenant aspire à regagner sa chère patrie. Un légitimiste comme lui n'a-t-il pas tout à gagner sous la Restauration ? Tout indique cependant que l'ardent défenseur de la monarchie française n'est pas seul à réclamer son dû.

76. On sait qu'un terrible tremblement de terre ravagea Messine en 1908, ne laissant que de rares archives...

77. « Saberдache bleue », vol. 5, 1816, n° 4, p. 96-104, J. VIGER au Lt. et Adj. J. D. MERMET, à bord du transport *Ocean*, port de Québec (Montréal, 28 août 1816). Cette « Utopie de la République des Maringouins » ne serait-elle pas une satire politique du Bas-Canada, sur le modèle de l'*Utopie* de Thomas More (1516), de *L'Histoire comique des États et Empires de la Lune*, de Savinien Cyrano de Bergerac (1656), ou du texte utopique du Cousin Jacques, publié en 1793, *La Constitution de la Lune, rêve politique ou moral* ? Il n'est pas indifférent que *L'Abeille canadienne* de Henri-Antoine Mézière (1818-1819) réédite une adaptation de cette *Constitution de la Lune*, tout comme Napoléon Aubin, au lendemain des Rébellions de 1837-1838, publiera dans son *Fantasque Le Plan de République* et *Le Voyage à la Lune canadienne* (1838, 1839). Sur ces questions, voir Lucie Villeneuve, « Le "Journal-fiction" *Le Fantasque* de Napoléon Aubin (1837-1845) : Formes théâtrales et romanesques dans le discours journalistique », Thèse de doctorat en études littéraires, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2008 et Dominique Plante, « Henri-Antoine Mézière et l'*Abeille canadienne* (1818-1819) : littérature, science ou politique ? », Montréal, Université du Québec à Montréal, Mémoire de maîtrise en études littéraires, 2007. Nous reviendrons dans un prochain *Cahier des Dix* sur cette veine utopisante du discours littéraire bas-canadien.

78. « Saberдache bleue », vol. 4, 1814, n° 43, p. 214, J. D. MERMET à l'Ami J. VIGER à Montréal (Kingston, 2 juin 1814).

Si, finalement, ses 25 campagnes et six blessures « sous les drapeaux de la légitimité » lui valent la Croix de Saint-Louis, elles ne lui assurent point la prospérité à laquelle il s'attend. Dans son courrier de 1818, il confie à Viger : « J'ai vu tous les coins de la France, et, après avoir gémi, pendant huit mois, dans les Provinces du Nord, j'ai visité celles du Sud. [...] » Paris ? « Une ville de boue, un vrai cloaque, où la bouche de la débauche, le cotillon de l'impureté et les eaux fangeuses de la Seine, exhalaient des vapeurs pestilentiennes. » S'il se fixe enfin à Marseille, « sœur de Rome, [...] émule de Carthage et [...] rivale d'Athènes », il n'en désespère pas moins de sa « trop malheureuse patrie ». Se présentant dorénavant comme un « cosmopolite », il déplore : « La France n'est plus la France ; le Français n'est plus le Français. » Face à la déchéance morale de son pays, seuls Chateaubriand et Bonald trouvent grâce à ses yeux, mais « ils ne parlent qu'à des sourds ». Et de regretter amèrement son séjour montréalais : « Chez vous, tout me paraissait sous couleur de rose⁷⁹. » La même nostalgie, une égale déconvenue marquent l'épître qu'il rédige en 1820 à M^{gr} Plessis, à l'occasion du voyage que le prélat faisait alors en Europe⁸⁰ : « Hélas !, écrit Mermet, j'ai quitté mes amis du Saint-Laurent ; j'ai abandonné cinq arpents de terre pour me trouver isolé et sans fortune au sein de mon ingrate patrie ...⁸¹ » Fulminant contre ce qu'est devenue la France à ses yeux, Mermet reproche même à l'évêque canadien d'avoir voulu s'y rendre au retour de Rome. Et c'est en vers – les derniers que nous lui connaissions – qu'il clôt cette lettre dont l'extrait suivant fustige une France à jamais corrompue par les Philosophes :

Nos écrits éloquens, nos discours plein d'appas
 Nos modernes leçons qui chassent les premières,
 Ne te montrent que trop le siècle des Lumières [...]
 La raison nous tient lieu de ce code inhumain,
 Et chez nous Massillon réparaitrait en vain [...]
 Tels sont, digne Prélat, tels sont nos esprits faux,
 Tels sont nos faux Français et nos faux libéraux.
 Quitte le sol barbare, où la voix du sophisme
 S'élève impunément, pour prêcher l'athéisme.
 Rejoins le Nouveau-Monde, il vaut mieux que l'ancien ;
 On s'y conduit en sage, on y pense en chrétien [...] ⁸².

79. Les citations qui précèdent sont tirées de la « Saberdache bleue », vol. 5, 1818, n° 2, p. 126-132, J. D. MERMET à Mr. J. VIGER, Montréal (Marseille, 22 février 1818).

80. Voir GILLES GALLICHAN, « Mgr Plessis et le journal d'un voyage en Europe », *Les Cahiers des Dix*, n° 54 (2000), p. 61-97.

81. Cité d'après JEAN-B.-A FERLAND, *Mgr Joseph-Octave Plessis, évêque de Québec*, Québec, Léger Brousseau, 1878, p. 216.

82. *Ibid.*, p. 280.

C'est un Mermet plus serein qui rédige en 1828 la dernière lettre que Viger ait conservée. Âgé de près de 53 ans, Mermet séjourne à Paris en compagnie de sa femme et de leur fils cadet, Louis. « Je suis, grâce à Dieu, heureux et content⁸³ » : son aîné, Alexandre sera bientôt agrégé d'université ; quant au cadet, il sortira de Saint-Cyr officier d'état-major et promu aide-de-camp du général Julien Auguste Joseph Mermet⁸⁴. Les deux dernières épîtres que nous ayons pu consulter révèlent un Joseph Mermet vieillissant à Marseille, soucieux du bonheur des siens, mais toujours passionné par la politique. En 1834, il conseille son aîné, Alexandre, qui va bientôt se marier à Pau. Le choléra sévit alors dans la cité phocéenne et la France est en ébullition : « la Révolution de juillet ne porta depuis quatre ans que des fruits bien amers à digérer », écrit l'ancien monarchiste qui signe d'une plume tremblante « le vieux Papa J. Mermet⁸⁵ ». C'est avec sa seule pension militaire qu'il assure ses besoins domestiques et l'éducation de ses garçons. Le succès de leurs études, puis leur réussite professionnelle égaient ses longues années passées à Marseille auprès de son épouse. Mais rien ne témoigne alors d'une activité littéraire autre que les rares correspondances glanées aujourd'hui dans les archives. En octobre 1849, nous le retrouvons une dernière fois près de Marseille, à Saint-Barnabé⁸⁶. Le septuagénaire écrit à son aîné, passé de Pau à la cité phocéenne où il enseigne la physique. Toujours aussi féru d'actualité, Mermet peste contre le facteur qui ne lui livre pas régulièrement son journal, *Le Sémaphore*. Le vieil acariâtre soupçonne certains cabaretiers de lui subtiliser son périodique quand le postier, dans sa tournée, prend volontiers sa pause⁸⁷. « Je te prie donc, écrit-il à son fils, de passer à la Canebière, de voir M. Barlatier, de lui faire part de ma lettre et de lui dire d'en parler au Directeur de la Poste. » On voit que si Mermet a renoncé à la poésie, il persévère toujours dans l'écriture, la lecture et la politique.

83. « Saberdache bleue », vol. 8, 1828, n° 15, p. 234, J. D. MERMET à J. VIGER, Lt. Col. Insp., Montréal (Paris, 28 mai 1828).

84. Il s'agit d'un parent de Mermet (fidèle à la Révolution, lui), Julien Auguste Joseph Mermet (1772-1837), que Napoléon fera baron de l'Empire (CHARLES MULLIÉ, *Biographie des célébrités militaires des armées de terre et de mer de 1789 à 1850*, Poignavant et Compagnie, 1852, p. 1179).

85. Lettre de 1834 communiquée par A. Cabannes.

86. Le village de Saint-Barnabé se trouve actuellement rattaché au 12^e arrondissement de Marseille. Nous comprenons qu'à l'époque, Mermet se déplace moins aisément et recourt à son fils, au centre-ville de Marseille pour faire ses emplettes. Dans la même lettre, il lui commande un sécateur pour ses rosiers, lui donne des nouvelles de sa femme et du fils cadet, terminant par la formule : « Adieu, mon cher Ami, Adieu ! Ménage bien ta santé et sois sobre et prudent. Tout à toi, J. Mermet. »

87. Une vraie histoire à la Pagnol : on imagine le facteur et son pastis sur quelque terrasse ensoleillée, où l'on discute politique en commentant le journal subtilisé à Mermet !

Car *Le Séaphore* n'a rien d'une feuille de chou provinciale. Fondé en 1827, le plus vieux journal de Marseille était « de haute tenue, lié au commerce et à la finance », mais il assurait aussi une revue de la presse française, des articles littéraires et « surtout une information abondante sur l'étranger et les colonies, la marine et le commerce⁸⁸ ». Le vieux grincheux de Saint-Barnabé garde apparemment un œil sur l'étranger, mais il ne s'en entretient pas avec son fils qu'il appelle « Mon bien cher Ami ». Rien alors dans cette épître sur son autre « cher ami », Jacques Viger qui, à l'autre bout des Amériques, poursuit ses travaux « archéologiques⁸⁹ ». Il s'implique encore dans la vie associative, après avoir rempli d'importantes fonctions municipales, dont celle de maire de Montréal (de 1833 à 1836). L'année même de cette dernière lettre connue de Mermet (1849), Viger participe à une commission chargée d'indemniser les personnes ayant subi des pertes durant les Rébellions. Il travaille aussi à transcrire les documents historiques de sa « Saberdache rouge ». Si l'épisode des Voltigeurs est déjà loin derrière eux, Mermet et Viger n'en ont pas moins été marqués par cette guerre de 1812 qui, l'espace de trois années, aura entrecroisé leurs destins.

*

Que conclure de cette rencontre entre deux individus dont l'un renonça à une carrière littéraire prometteuse et l'autre s'engagea résolument dans l'archive ? Elle aura permis au jeune Viger de participer concrètement à un fait historique, lui qui passera le reste de son existence à compiler et à retranscrire des documents d'époque. Elle l'aura aussi placé au centre d'un réseau culturel qu'il n'aura de cesse d'animer et d'enrichir. Bénéfique, cette rencontre le fut aussi d'un point de vue personnel, voire intime : elle offrit à Viger l'occasion de croiser la plume avec un brillant esprit de passage qui le poussa jusqu'aux limites de la décence, dans des propos libertins alors peu communs au Bas-Canada. Cette complicité, on l'a vu, excédait la camaraderie et les plaisanteries de caserne. Elle s'exprimait dans une rhétorique du non-dit et du sous-entendu : la seule que permît alors la morale bourgeoise ambiante. Pour en apprécier la teneur et pour définir l'originalité de cette socialité masculine pour l'époque, la recherche doit à présent comparer cette relation épistolaire avec celle que Viger a pu entretenir avec d'autres correspondants

88. Information disponible sur le site du Centre d'études du XIX^e siècle français Joseph Sablé, Archives Émile Zola, Périodiques (consulté le 10 novembre 2010) : <http://french.chass.utoronto.ca/sable/collections/zola/correspondance/periodiques/semaph.htm>.

89. Sur ces activités archéologiques et la méthode suivie par Viger, voir NATHALIE HAMEL, « Collectionner les “monuments” du passé. La pratique antiquaire de Jacques Viger », *op.cit.*, p. 73-94 ; DIANE LEBLANC, « Jacques Viger : l'homme et l'album *Souvenirs canadiens*. Essai », Montréal, Bibliothèques de Montréal, 2005, 49 p.

mâles de son entourage. Non seulement les membres de sa famille, mais aussi les amis et connaissances de son vaste réseau⁹⁰.

Pour finir, deux mots sur ce que cette rencontre de 1813 et ce séjour au Bas-Canada purent représenter pour Joseph Mermet. Si nous savons qu'il apprécia un certain nombre de Canadiens lors de son passage et que ceux-ci le portaient aux nues au chapitre littéraire, nous ignorons comment le lieutenant du régiment de Watteville s'entretenait individuellement avec chacun d'entre eux. En effet, de sa correspondance, nous n'avons pour l'essentiel que la sélection exercée par Jacques Viger⁹¹. Reste que les rares correspondances hors « Saberdache » auxquelles nous avons accès montrent bien le souvenir ému que Mermet garda de cet épisode. S'il y évoque à l'occasion ses nombreuses campagnes et blessures « sous les drapeaux de la légitimité », l'emporte dans sa mémoire la Guerre de 1812 qui fut, du reste, sa « Der des Ders ». Les témoignages qu'il en livre, de retour en France, son ardent désir de rester en contact avec ses « vieux frères d'armes » et ses amis canadiens, tout comme sa vision idéalisée d'un Nouveau-Monde épargné des horreurs de l'ancien disent assez la vive impression qu'il en garda. Il est sûr, par ailleurs, que ni les conditions politiques de la France d'après la Révolution de 1830, puis la Deuxième République et le « printemps des peuples », ni l'évolution « morale » de sa patrie ne pouvaient alors satisfaire un caractère aussi entier (sinon obtus) que le sien. Quant au champ littéraire, vu son horizon borné par Bonald et Chateaubriand, on se doute que Mermet n'appréciait guère le Romantisme politique des Dumas et Hugo : qu'eût-il alors produit s'il avait continué à écrire en France ? Comment se fût-il fait entendre des « sourds » (pour reprendre ses termes) ? Quelle « Bataille de Marseille » eût-il rimé, sur le modèle de Chateauguay ? Sa seule chance littéraire résidait au Bas-Canada où Viger en avait fait l'auteur à la mode (et même, contre son gré, « naturalisé » canadien). Mermet y fût-il demeuré, qu'il eût probablement grossi les rangs de nos ultramontains aux côtés de Joseph-Sabin Raymond, comme il eût guerroyé contre Louis-Antoine Dessaulles et l'Institut canadien de Montréal. Foncièrement inadapté, Mermet l'était et le resterait, au Bas-Canada comme en France. Partagé entre une morale chrétienne et un esprit libertin, entre la fidélité à une France monarchiste et

90. Voici un aperçu des correspondances de Viger que nous nous proposons d'étudier sous l'angle indiqué plus haut : Emmanuel de Bigault d'Aubreville, William Berczy (père et fils), François Blanchet, Edward Burroughs, Come Séraphin Cherrier, Pierre-Dominique Debartzch, Edouard Desbarats (fils), Frédéric J. Desbarats, Jean-Baptiste Duchesnay, Charles Garnier, Hugues Heney, René-Joseph Kimber, Joseph Labrie, J. P. Leprohon, Charles d'Irumberry de Salaberry, William Sleator, Pierre-Flavien Turgeon et François Vassal de Monviel.

91. Le cas particulier de M^{re} Plessis a été évoqué plus haut.

l'engagement auprès de l'ennemi ancestral britannique, Mermet, un moment, trouva sa place parmi des Canadiens. Eux-mêmes n'étaient-ils pas clivés entre leur mémoire française et leur soumission à Londres, dans ce qu'Yvan Lamonde nomme le « paradoxe du loyalisme⁹² » ? Mais cette place s'avérait intenable au Bas-Canada où le lieutenant Mermet, devenu canadien, eût inéluctablement été conduit à choisir son camp lors des Rébellions. Quinze ans plus tôt, la Restauration française lui offrait, pensait-il, la seule issue. Seul Viger, assez intime avec le Lyonnais, pouvait comprendre, mais aussi redouter cette issue qui, pour sa part, lui déchirait l'âme :

Adieu, mon cher ami ! Adieu pour longtemps sans doute ! [...] On a trop d'un cœur quand on est loin de sa patrie et qu'on désire la revoir ; mais il en faudrait une centaine quand on y rentre après vingt ans d'exil [...]. Puissiez-vous trouver *un bon ami* ! Et puisse-je, un jour, pour prix de mon amitié sincère envers votre sensible famille (pardonnez-moi cet égoïsme) être assez heureux que d'être le témoin oculaire de votre bonheur⁹³ !

*

Bernard André

92. YVAN LAMONDE, *Ni avec eux ni sans eux. Le Québec et les États-Unis*, Québec, Nuit blanche éditeur, 1996, p. 87.

93. « Saberdache bleue », vol. 5, 1816, n° 4, p. 102-103, J. VIGER au Lt. et Adj. J. D. MERMET, à bord du transport *Ocean*, port de Québec (Montréal, 28 août 1816). « *Bon ami* » est souligné par Viger.

ANNEXE

Poèmes de Joseph David Mermet tirés de la « Saberdache bleue » de Jacques Viger, vol. 4, 1814, n° 3. Transcriptions de Nathalie Ducharme (respect de l'orthographe et de la disposition originales, comme des soulignements de Jacques Viger) :

- Hymne des Canadiens (p. 10-15)
- La Victoire de Châteaugay [*sic.*] (p. 15-17)
- Le Quiproquo des Coquettes (p. 21-25)

Hymne des Canadiens

D'où partent ces accens ? D'où provient cette joie ?
 Aux transports les plus doux la Patrie est en proie.
 Partout le Canadien s'écrie avec plaisir
 Qu'il faut s'armer, vaincre ou mourir. (bis)
 Pour lui le cri d'alarme est un cri d'allégresse,
 Et cet ancien serment vient combler son ivresse ;
 Oui, nous le jurons tous ! Oui, tous les Canadiens
 De leur Dieu, de leur Roi sont les fermes soutiens } (chorus)

Des ordres du Très Haut le fidèle interprète,
 Le Ministre des cieux a prévu la tempête ;
 Les Chrétiens à la voix s'empressent de courir ;
 Ils vont s'armer, vaincre ou mourir.
 Ah ! Dès qu'à la valeur la pitié s'allie ;
 Que peut notre ennemi ? Qu'il tremble et s'humilie !
 Oui, nous le jurons tous ! Oui, tous les Canadiens
 De leur Dieu, de leur Roi sont les zélés soutiens.

Pères, Époux, Enfants courent en foule aux armes ;
 Loin de fuir le danger, ils lui trouvent des charmes.
 Défendre la Patrie est leur premier désir.
 Ils veulent tous vaincre ou mourir.
 Ils adressent au Ciel leurs vœux et leurs prières,
 Et chantent ce refrain, en volant aux frontières,
 Oui, nous le jurons tous ! Oui, tous les Canadiens
 De leur Dieu, de leur Roi sont les premiers soutiens.

Sacrifiant son or à la cause commune,
Le riche pour l'honneur laisse là sa fortune ;
Il quitte le bien-être, il renonce au loisir,
 Pour s'armer, pour vaincre ou mourir.
L'humble habitant le voit, l'admire et le contemple ;
Et, de loin le plus gai, répète à son exemple :
Oui, nous le jurons tous ! Oui, tous les Canadiens
De leur Dieu, de leur Roi sont les meilleurs soutiens.

L'époux doit s'arracher des bras de la tendresse ;
Il bénit au berceau l'enfant qui le caresse :
Adieu, dit-il, adieu ! Je vais vous secourir ;
 Pour vous, je vais vaincre ou mourir.
Je suis époux et père, et je dois vous défendre.
Il part : et ce refrain se fait bientôt entendre :
Oui, nous le jurons tous ! Oui, tous les Canadiens
De leur Dieu, de leur Roi sont les plus surs soutiens.

Dans les bras de son fils pleure une tendre mère ;
La sœur d'un air chagrin serre la main d'un frère ;
L'amante à son amant adresse un long soupir ;
 Ils partent pour vaincre ou mourir.
À ses nombreux enfants donnant sa main tremblante,
L'ayeul chante avec eux d'une voix languissante :
Oui, nous le jurons tous ! Oui, tous les Canadiens
De leur Dieu, de leur Roi sont les braves soutiens.

Les vœux les plus fervents des temples retentissent
Grand Dieu ! guide leurs pas et fais qu'ils réussissent.
Oui, nous obéissons, oui, nous devons souffrir,
 Puisqu'ils doivent vaincre ou mourir.
À ces accens pieux, mères, filles, épouses
Unissent le serment dont elles sont jalouses ;
Oui, nous le jurons tous ! Oui, tous les Canadiens
De leur Dieu, de leur Roi sont les hardis soutiens.

Approchez, ennemis ! avancez en grand nombre ;
Pour vous épouvanter, il suffit de votre ombre.
Vous étiez vingt contre un : nous vous vîmes pâlir ;
 Et nous sûmes vaincre ou mourir.

Plus votre nombre est grand, plus grande est votre honte.
 Pour vous donner du cœur faut-il qu'on vous affronte ?
 Oui, nous le jurons tous ! Oui, tous les Canadiens
 De leur Dieu, de leur Roi sont les fermes soutiens.

De vos plans désastreux, voyez quelle est la suite ;
 Vous vouliez nous combattre, et vous prîtes la fuite.
 Oui, devant nos guerriers, craignez de vous offrir ;
 Ils savent tous vaincre ou mourir.
 Que de votre Congrès le vain courroux s'appaise !
 Nous chanterons ici jusqu'à ce qu'il se taise :
 Oui, nous le jurons tous ! Oui, tous les Canadiens
 De leur Dieu, de leur Roi sont les justes soutiens.

O Ciel ! nous subjuguier ! quelle horrible menace !
 Quelle absurde entreprise et quelle vaine audace !
 Avant de nous soumettre on vous verra frémir,
 On nous verra vaincre ou mourir.
 Renoncez au projet d'envahir ce rivage ;
 Nous chantons pour répondre à votre sot langage :
 Oui, nous le jurons tous ! Oui, tous les Canadiens
 De leur Dieu, de leur Roi sont les meilleurs soutiens.

Compare, Américain, nos chants à ta manie.
 Vois chez toi la discorde, ici, vois l'harmonie.
 La source du bonheur ne peut jamais tarir,
 Quand on chante « vaincre ou mourir ».
 Plaisir, courage, amour, ici tout se rassemble ;
 On chante sur nos bords, quand sur les tiens on tremble ;
 Oui, nous le jurons tous ! Oui, tous les Canadiens
 De leur Dieu, de leur Roi sont les joyeux soutiens.

[15] Oui, Canadiens, chantons, buvons à notre gloire !
 Arrosons les lauriers que donne la victoire !
 De tels rameaux ici doivent-ils se flétrir ?
 Non ! nous savons vaincre ou mourir.
 Honneur au Canada ! C'est la voix unanime.
 Buvons et répétons notre serment sublime :
 Oui, nous le jurons tous ! Oui, les Bas-Canadiens
 De leur Dieu, de leur Roi sont les meilleurs soutiens.

La Victoire de Châteaugay [sic.]

La trompette a sonné : l'éclair luit, l'airain gronde ;
Salaberry paroît ; la valeur le seconde.
Et trois cents Canadiens qui marchent sur ses pas,
Comme lui, d'un air gai, vont braver le trépas.
Huit mille Américains s'avancent d'un air sombre ;
Hampton, leur chef, en vain veut compter sur leur nombre.
C'est un nuage affreux qui paroît s'épaissir ;
Mais que le fer de Mars doit bientôt éclaircir.

Le Héros Canadien, calme quand l'airain tonne,
Vaillant quand il combat, prudent quand il ordonne,
A placé ses guerriers, observé son rival.
Il a saisi l'instant et donné le signal.
Sur le nuage épais qui contre lui s'avance,
Aussi prompt que l'éclair le Canadien s'élance...
Le grand nombre l'arrête...il ne recule pas ;
Il offre sa prière à l'Ange des combats ;
Implore du Très-Haut le secours invisible.
Les ennemis confus poussent des hurlemens ;
Le chef et les soldats font de faux mouvemens.
Salaberry qui voit que son rival hésite,
Dans la horde nombreuse a lancé son élite.
Le nuage s'entrouve ; il en sort mille éclairs ;
La foudre et ses éclats se perdent dans les airs.
Du pâle Américain la honte se déploie :
Les Canadiens vainqueurs jettent des cris de joie ;
Leur intrépide chef enchaîne le succès,
Et tout l'espoir d'Hampton s'enfuit dans les forêts.

Oui ! généreux soldats, votre valeur enchante ;
La Patrie envers vous sera reconnaissante.
Qu'une main libérale, unie au sentiment,
En gravant ce qui suit, vous offre un mouvement !
Ici les Canadiens se couronnent de gloire ;
Oui ! Trois cent sur huit mille obtinrent la victoire.
Leur constante union fut un rempart d'airain
Qui repoussa les traits du fier Américain.
Passant, admire les....ces rivages tranquilles

Ont été défendus comme les Thermopiles ;
Ici Léonidas et ses trois cents guerriers
Revinrent parmi nous cueillir d'autres lauriers.

Le Quiproquo des Coquettes

Que la belle Cloris dise d'un air sincère,
Que de tous ses enfans elle est vraiment la mère,
Je le crois bien ;
Mais que d'un vieux mari, d'un ton sec et sévère,
Assure que de tous il est aussi le père,
Je n'en crois rien.

Que Cloris, pour prouver qu'elle est fidèle épouse,
Jure que de Mondor elle est folle et jalouse,
Je le crois bien ;
Mais que d'un tel serment Cloris jamais n'abuse,
Sans que le vieux Mondor apperçoive sa ruse,
Je n'en crois rien.

Qu'à sa fille Cloris prêche la modestie,
La pudeur, la piété, l'honneur, l'économie,
Je le crois bien ;
Mais que la jeune fille en sa mère contemple
De toutes ces vertus l'assemblage et l'exemple,
Je n'en crois rien.

Que Cloris à l'aspect d'une Dame comme elle,
Se moque, en ricanant, d'une robe nouvelle,
Je le crois bien ;
Mais qu'avec des écus qu'à Mondor on dérobe,
Cloris, le lendemain, n'achète même robe,
Je n'en crois rien.

Que Lucile, en fardant son visage de plâtre,
Me dise qu'on l'attend, qu'elle vole au théâtre,
Je le crois bien ;
Mais si Lucile dit que c'est chose imprévue,
Et qu'elle y va pour voir plus que pour être vue,
Je n'en crois rien.

Que l'excellent Damont, à sa jeune compagne,
Permette, en souriant, d'aller seule en campagne,

Je le crois bien ;

Mais que la même nuit, le bon mari ne rêve
Que sur son large front une corne s'élève,

Je n'en crois rien.

Qu'Ursule aux yeux mourants, à la bouche mi-close,
Sur son sein entr'ouvert place un bouton de rose,

Je le crois bien ;

Mais qu'en le plaçant là, notre coquette ignore
Que sur d'autres boutons notre œil s'arrête encore,

Je n'en crois rien.

Qu'Iris montre, à seize ans, la plus belle des bouches
Et déteste le fard, les toupets et les mouches,

Je le crois bien ;

Mais qu'à trente ans, Iris dise que la nature
Sans le secours de l'art, suffit à sa parure,

Je n'en crois rien.

Qu'à quinze ans, Cunégonde, entrant au monastère,
Pour les plaisirs du Ciel quitte ceux de la terre,

Je le crois bien ;

Mais que, malgré ses vœux, la novice gentille,
Regarde le ciel seul, au travers de sa grille,

Je n'en crois rien.

Qu'aux ordres de sa mère Isabelle soumise
Tienne les yeux baissés, en marchant comme assise,

Je le crois bien ;

Mais que du coin de l'œil jamais elle n'admire
L'amoureux qui la fixe et pour elle soupire,

Je n'en crois rien.

Que sa robe trop longue offre des plis énormes,
Que de son joli corps cachent les belles formes,

Je le crois bien ;

Mais que d'un coup de main, l'hypocrite galante,

Ne la rende à la fois moins longue et plus collante,
Je n'en crois rien.

Que l'aimable Clorinde, au gré d'un père avare,
Prenne un vilain mari qu'au Diable elle compare,
Je le crois bien ;

Mais que, pour se venger, Clorinde ne s'arrange
De manière à laisser le Diable pour un ange,
Je n'en crois rien.

Qu'à la mort d'un époux, qu'elle pleure et regrette,
De vivre toujours veuve Apolline promette,
Je le crois bien ;

Mais que d'un autre amant connoissant la tendresse,
La veuve, après son deuil, tienne bien sa promesse,
Je n'en crois rien.

Qu'une Coquette enfin me dise qu'on la vexe,
Quand de trop de faiblesse on accuse son sexe,
Je le crois bien ;

Mais qu'une jeune prude, en faisant la grimace,
Jure qu'à tout amant elle offre un cœur de glace,
Je n'en crois rien.

Que femmes et maris, bigotes et coquettes
De rage, en me lisant, mettent tous leurs lunettes,
Je le crois bien ;

Mais qu'en peignant leurs mœurs, leurs vices, leurs coutumes,
Je manque de matière et mette bas la plume,
Je n'en crois rien.